

saintjeandevédas.fr

N°29 - mai 2016

Védazine

+ Bien vivre à Saint Jean de Védas +



Moustique tigre

On ne lâche rien !

PUB

Edito + sommaire



« Action, proximité et transparence »

Malgré le contexte difficile, nous n'avons pas cédé aux sirènes de l'augmentation des impôts ou du recours facile à l'emprunt.

Au contraire, en nous appuyant sur notre gestion rigoureuse et volontariste, nous parvenons à développer notre action publique de manière sereine et efficace.

Nos projets pour 2016 vont se concrétiser : l'extension de la crèche, le local ALP, les mises aux normes d'accessibilité, les travaux de voirie (notamment l'allée Joseph Cambon), l'entretien des berges...

Nous travaillons -en lien avec tous nos partenaires- aux projets de demain : le groupe scolaire, la clinique, l'avenue Clemenceau. Et même à ceux d'après demain : le Contournement ouest de Montpellier, le rabattement des D612 et D613 sur l'autoroute et la ligne 5 de tramway.

Ces actions, importantes pour notre avenir, nous voulons vous les présenter en toute transparence. Je vous convie donc à une réunion publique **le 20 mai prochain** à la salle des Granges à 18h30.

De même, afin de concrétiser notre volonté de proximité, l'équipe municipale viendra à votre rencontre dans votre quartier pour échanger sur les sujets qui font votre quotidien.

Parce que c'est ensemble que nous faisons avancer Saint Jean de Védas.

Isabelle Guiraud,
Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 *Tout en images*

7 *L'info*

9 *Tout sur la ville*

Toutes les actus de
Saint Jean de Védas

18 *L'esprit de 1901*

Les subventions 2016
aux associations

23 *Tout le monde sort*

Juin au Terral

26 *Tout un week-end*

Dégustez la fête
de la Saint Jean !

27 *Q/R*

28 *Tribune libre*

+ Tout en images +



Chantier jeunes

Mur d'expression

A proximité du skate park, un mur d'expression libre a été réalisé par des jeunes du Centre jeunesse pendant les vacances d'hiver, en partenariat avec les services techniques de la Ville. Dédié au street art, ce mur accueillera des œuvres éphémères : le principe du tag étant « faire apparaître et disparaître ». Bravo à tous !



12.04.2016

Première réunion de quartier

Pour la première réunion de quartier avec les élus, les habitants du centre-ville n'étaient pas très nombreux à être venus mais ont reçu des réponses à leurs questions !

Prochaine date : quartier Roudères/Sigaliès le 9 mai.

Clinique Saint Jean Un pas en avant !

Le Conseil municipal du 17 mars a validé le lancement du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour mettre le Plu en conformité. C'est un nouveau pas vers l'installation de la clinique ainsi que du pôle médical.

Ce visuel élaboré par le cabinet d'architecture A+ n'est pas définitif



STOP au harcèlement !

Pour les adolescents, le meilleur côtoie le pire sur les réseaux sociaux. La FCPE du collège Louis Germain organise ainsi une conférence sur le harcèlement spécialement dédiée aux parents. Animée par le Docteur Robert Brès, la soirée s'attachera à faire le point sur les mécanismes du harcèlement et les moyens de repérer un adolescent qui en est victime. **Avec un principe simple : le harcèlement, si on n'en parle pas, cela ne s'arrête pas.** Médiathèque J. Verne / mardi 10 mai à 20h30



+ Tout en images +



Et si vous assistiez à un concert allongé sur une bouée ?

21.06.2016

Concert insolite !

Pour la Fête de la musique, l'école municipale de musique fait la première partie d'un concert insolite à la piscine Amphitrite. Quatre ensembles -dont le chœur de femmes- livreront un concert inédit. **À partir de 18h.**

Jeunesse

Le nouveau local ALP

Afin d'améliorer l'ensemble des temps périscolaires sur le groupe scolaire Louise Michel, la Ville crée un nouveau local. Composé de plusieurs salles pour s'adapter au rythme de l'enfant (temps calme, temps de repos, temps d'activités autonomes, etc.), le bâtiment sera implanté de manière à garder un maximum d'espaces verts. Début des travaux fin juin pour une livraison prévue début 2017.



22.05.2016

Vide-greniers

Organisé par le Centre jeunesse, le vide-greniers se déroulera de 9h à 14h, avenue de la Libération. Une restauration sera proposée par l'association juniors « Flash jeun's ».

Les inscriptions commenceront le lundi 9 mai 2016. Gratuit et ouvert à tous les Védasiens. Attention : il ne sera pris qu'une seule inscription par famille.



PUB

+ *Tout sur la ville* +

Venez vous informer et échanger avec vos élus

20 MAI

RÉUNION PUBLIQUE

Rendez-vous salle des Granges à 18 h 30



Plus proche de vous ! 7 réunions de quartier prévues

quartier Roudères / Sigaliès : 9 mai
quartier Marqueroze : 23 mai
quartier Roque Fraïsse / Peyrière : 13 juin
quartier Ortet / Lou Planas : 22 juin

quartier Arènes : 13 septembre
quartier Fermaude : 20 septembre
quartier Saint Jean le Sec : 6 octobre



Retrouvez la carte des
quartiers sur internet

PUB

LOGEMENT SOCIAL

Pour en finir avec les idées reçues !

Logeant plus de 10 millions de Français, les logements sociaux continuent d'être la cible d'un certain nombre d'idées fausses.

Il est grand temps de leur tordre le cou !

«DES LOGEMENTS RÉSERVÉS POUR LES PLUS PAUVRES»

Le logement social permet de loger à un prix modéré ceux qui ne peuvent le faire sur le marché commercial. Le parc locatif privé ne propose en effet quasiment pas d'offre à bas loyers. Ce qui provoque une grave crise du logement abordable.

D'un point de vue national, près de 64% des ménages peuvent avoir accès au logement social ! Il s'adresse donc à une population modeste mais pas exclusivement aux plus précaires.

«QUE DES PROFITEURS !»

60% des ménages logés en Hlm ont un revenu inférieur à 60% des plafonds de ressources du PLUS (*lire plus bas*). Depuis 2009, les locataires qui voient leurs revenus augmenter et dépasser le plafond de ressources sont soumis à un surloyer. La loi Boutin prévoit aussi une obligation de quitter un logement social pour les locataires ayant des revenus trop élevés.

«DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS PAR COPINAGE»

De l'enregistrement de la demande à l'installation du demandeur, la procédure est extrêmement contrôlée. Elle associe les bailleurs sociaux, la



En 2015, sur un total de 112 logements sociaux, 50 ont été attribués à des Védasiens.

Préfecture, le Conseil départemental et bien entendu la Ville via le Centre communal d'action sociale. Mais l'offre n'est pas du tout suffisante pour absorber la demande. Il est estimé au niveau national que pour 450 000 attributions, 1,2 millions restent insatisfaites !

« *C'est la pénurie de logements qui est la principale source du sentiment d'injustice* », souligne Arlette Vessiot, maire adjoint en charge de la solidarité et vice-présidente du CCAS.

Ce manque impose ainsi à tous les acteurs des arbitrages permanents et des définitions de publics prioritaires. Une commission du logement a été créée

sur Saint Jean de Védas en 2010. Présidée par Isabelle Guiraud et composée de 4 élus et 4 membres de la société civile, cette commission statue sur les dossiers à défendre en commission d'attribution de l'organisme Hlm dont la décision est souveraine.

À situation comparable, une attention particulière est accordée aux dossiers des habitants de la commune. ♦

* Source : Union nationale des fédérations d'organisme Hlm

POUR TOUTE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL, un dossier unique doit être constitué. Infos sur le site de la ville, rubrique CCAS.

RESSOURCES

Le plafond de ressources estimé en revenus mensuels net est de 1 675€ pour une personne seule. Il est de 3 248€ pour une famille avec deux enfants. Le PLUS correspond à une catégorie intermédiaire de logements sociaux.

PUB

«

Pour raisons professionnelles, **Eric Petit**, adjoint à l'urbanisme a quitté ses fonctions.

Voici les nouvelles délégations :

Henri Fontvieille adjoint à l'urbanisme, aux déplacements, à la voirie et aux réseaux .

Alain Clamouse adjoint chargé des bâtiments communaux, des espaces verts et de la logistique.

Vol de vélo On fait attention

La gendarmerie a constaté ces dernières semaines une augmentation significative des vols de vélos sur la commune. Nous vous rappelons quelques règles de base : utiliser un bon anti-vol, attacher le cadre avec la roue et enfin relever le numéro de série de sa bicyclette pour le signaler aux forces de l'ordre en cas de vol.



Un toit tout neuf au Centre jeunesse

Les services de la Ville ont procédé à la réfection complète de la toiture du bâtiment du Centre jeunesse. Une opération nécessaire pour préserver notre patrimoine bâti. **Coût : 13 700€**

PLUS D'ARBRES, PLUS DE VIES

Les enfants et la biodiversité



Pour la troisième année consécutive, plus de 300 écoliers de la ville ont participé à l'opération *Plus d'arbres, plus de vie*. Le matin du 15 avril, les maternelles ont profité d'ateliers ludiques et sensoriels. Puis une séance de plantation d'arbres a eu lieu sur l'aire de jeu du Terral. Les élèves de primaire ont eux organisés un marché de connaissances avec des ateliers ludiques et sportifs.



NOUVELLES ZONES BLEUES

Pour éviter le stationnement longue durée à Roque Fraïsse face au terminus de tramway, la Ville instaurera dans les prochaines semaines une zone bleue pour le parking devant la boulangerie, sur le Chemin de La Roque et le Chemin du Picpoul ainsi que devant les services techniques.

Vidange des piscines

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de la vidanger dans le réseau collectif d'assainissement (le tout-à-l'égout). Vous pouvez vidanger votre piscine dans le réseau d'eau pluviale à condition d'arrêter tout traitement pendant quinze jours au moins.

LE DEVERSEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE EST BIEN ENTENDU INTERDIT !

Inscriptions école d'Arts

Elles se font au Domaine du Terral :
École de musique : 22 et 23 juin de 17h à 20h / École d'arts plastiques : 15 et 18 juin de 10h à 12h
Plus d'informations au 04 67 85 65 52

Parents/ados : une soirée jeu

Tout en jouant au cours d'une soirée conviviale, venez échanger, débattre et partager votre expérience de parents. **Jeudi 2 juin, de 19h à 22h, au Centre jeunesse.**

L'ancienne gare vendue

La Ville a décidé de se séparer de l'ancienne gare SNCF, vétuste, délabrée et fréquemment squattée. C'est l'architecte Gilles Chicaud qui l'achète pour 103 000€ pour y réaliser des bureaux ou un commerce.

Densification

un problème pour la commune

Des projets immobiliers imposants sortent de terre dans les zones résidentielles de la commune. Loin d'être une volonté de la municipalité, ces opérations immobilières sont possibles à cause de la loi ALUR. Face à ces modifications de la loi, la Ville a mis en place une charte de l'urbanisme. Mais sa marge de manoeuvre est extrêmement faible. Malheureusement.

La loi ALUR

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové a été promulguée le 24 mars 2014. Texte complexe de 177 articles, elle concerne autant les rapports locatifs, les copropriétés que l'urbanisme.

A ce sujet, dans l'exposé de ses motifs, la loi ALUR entendait lutter contre l'étalement urbain, la pénurie foncière et enrayer le déclin de la production de logement. Elle instaure ainsi le transfert des PLU à l'échelle intercommunale avant 2017, la suppression des Coefficients d'occupation des sols (COS) et la suppression des surfaces minimales de terrain pour construire.

Que permettait le COS ?

Fixé par les communes, il déterminait la surface constructible par rapport à la superficie du terrain.

Exemple : sur un terrain de 600m², avec un COS de 0,4, il était possible de construire une habitation de 240m² de surface de plancher. Avec un COS élevé, la commune favorisait la construction et la densification.

Avec un COS faible, la commune maintenait un espace aéré en sauvegardant la qualité paysagère. De même pour les surfaces minimales. Les parcelles constructibles devaient avoir un minimum de surface pour pouvoir être constructible. En faisant sauter cette disposition, la nouvelle loi autorise des divisions parcellaires guidées par les désirs financiers des promoteurs et des propriétaires. L'impact est considérable sur les quartiers résidentiels.

Ce que peut faire le PLU

Certaines communes ont modifié leur PLU pour -par exemple- augmenter les «obligations de sauvegarde de la nature» en obligeant les propriétaires à réserver un fort pourcentage de la surface du terrain aux espaces verts. Le règlement peut aussi s'appliquer aux surfaces bâties non couvertes comme les piscines ou les terrasses. Des règles spécifiques peuvent aussi être prises : hauteurs réduites, emprise au sol diminuée... C'est le seul moyen de maîtriser la densification.

Pourquoi ce n'est pas le cas ici ?

La commune a mené une révision générale du PLU en décembre 2014. Mais la Préfecture a donné un avis défavorable. Elle a jugé notamment que ce nouveau document d'urbanisme était trop consommateur d'espace au vu des lois Grenelles II et ALUR. La révision a donc été refusée car elle limitait la densification de la commune (*lire Védazine n°25*) !

Que faire maintenant ?

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le PLU n'est plus de la compétence de la commune mais du ressort de la Métropole. L'élaboration d'un PLU intercommunal est en cours mais ne devrait pas voir le jour avant 2019. En attendant, la Ville ne reste pas les bras croisés et **a demandé à la Métropole une modification de notre PLU au plus vite**. Le but : limiter les emprises et les hauteurs pour lutter contre la densification. Par ailleurs, **la municipalité continue les discussions avec les promoteurs** afin d'infléchir au maximum du possible les projets prévus.

15

C'est en milliers le nombre d'habitants prévus à Saint Jean de Védas d'ici dix ans. Une augmentation forte de la population qu'il est important d'anticiper pour accueillir au mieux.

«
Seul un changement de loi pourra inverser cette situation

QUESTION À

Isabelle Guiraud

Maire

Que faire ?



En supprimant tous les garde-fous, la loi Alur a entraîné une

consommation effrénée de l'espace constructible, favorisant la densification des lotissements.

Le cadre de vie des Védasiens installés dans les zones pavillonnaires s'en trouve ainsi modifié.

Bien entendu, nous ferons tout pour préserver votre qualité de vie. Malgré notre bonne volonté, nos moyens légaux sont limités. Cela me désole autant que vous et seul un changement de loi au niveau national pourra inverser cette situation.



La commune n'a pas d'autres choix que de délivrer les permis de construire quand les règles sont respectées

Une charte de l'urbanisme

Lors du Conseil municipal du 17 mars, une charte de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères pour les nouvelles constructions sur la commune a été adoptée. Cette initiative vise à éviter que les critères d'aménagements soient en priorité la rentabilisation des projets d'aménagement au détriment de la qualité de vie.

Elle incite aussi les promoteurs à organiser une réunion préalable d'informations avec les riverains. Cette charte sera transmise systématiquement aux aménageurs, promoteurs, propriétaires... pour qu'ils collaborent à un aménagement de la commune satisfaisant pour tous. Même si cette charte ne peut avoir de valeur juridique, elle permettra de sensibiliser et d'établir un dialogue entre tous les acteurs de la construction sur la commune.

Densification en chiffres

La Ville a actuellement connaissance d'une vingtaine de projets d'habitats groupés ou collectifs sur le territoire de la commune en dehors de la zone d'aménagement de Roque Fraïsse.

Ils représenteront un total de près de 750 logements supplémentaires sur les deux années à venir. Plus que sur la même période dans le nouveau quartier Roque Fraïsse...

PUB



ROQUE FRAÏSSE

12 classes pour le groupe scolaire

Le groupe scolaire prévu dans le quartier de Roque Fraïsse par la SerM comptait seulement 5 classes. Suite à une étude sur la progression des effectifs scolaires, il s'est avéré nécessaire d'envisager la réalisation d'un groupe scolaire de 12 classes.

Celui-ci sera implanté sur les hauteurs du nouveau quartier, à proximité du Parc de la Peyrière. Les premières ébauches se basent sur l'accueil de 300 enfants, maternelle et primaire confondus.

Ce groupe répondra aux besoins de ce nouveau quartier mais également aux besoins induits par le développement de programmes de logements en diffus sur l'ensemble de la commune (*lire notre dossier pages précédentes*).

Le coût total de l'opération devrait avoisiner les cinq millions d'euros. De par le contrat de concession, la SerM financera quasiment 50% de l'opération.

Mais en fonction du bilan de la ZAC, la prise en charge financière du groupe scolaire par la SERM pourrait être accrue.

Ouverture prévue en 2019.

PETITE ENFANCE

Confier ses enfants à une assistante maternelle

Elles* constituent le mode de garde le plus employé en France. Professionnelles de la petite enfance, les assistantes maternelles assurent l'accueil et le développement des enfants qui leur sont confiés. Formation obligatoire de 120h, réunion avec la PMI, agrément délivré par le Conseil départemental de l'Hérault... il est bien loin le temps des simples «nourrices» ! De plus, les assistantes maternelles continuent de développer leurs connaissances et compétences via le Relais d'assistantes maternelles (RAM).

Certaines d'entre-elles ont encore des places. Alors, n'hésitez pas et contactez le RAM au 04 67 69 04 05

**99% sont des femmes, d'où l'usage du féminin (source INSEE)*



PRÉVENTION INONDATION

Rénovation des berges

Les crues exceptionnelles qui ont eu lieu à l'automne 2014 ont causé de lourds dégâts sur le bassin versant du Lez, notamment sur la Mosson et ses affluents. La végétation qui borde ces cours d'eau a été dégradée. Dans ces conditions, l'accumulation d'arbres et d'obstacles pourrait aggraver les inondations, en cas de nouvelles crues importantes.

Une opération globale de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau impactés est proposée par le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE).

Ces travaux contribueront au bon fonctionnement physique des cours d'eau et à la réduction du risque inondation.

Les travaux de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau de la Mosson et du Rieucoulon ont débuté sur la commune de Saint Jean de Vedas à partir du 29 mars 2016 et vont durer environ trois mois.

La commune est concernée par cette opération qui représente un linéaire d'intervention de 11,6 km de berges.

FINANCEMENT

Ces travaux d'un montant total de 59 781€ HT bénéficient d'aides financières :
Agence de l'eau RM & C : 30 % TTC
Montpellier Méditerranée Métropole : 20 % HT (sur les travaux Mosson)
Conseil Régional : 15% HT
État : 25% HT
Commune : le reste à charge soit environ 10%.

« Nous rappelons qu'il est interdit de procéder à de l'affichage sauvage en dehors des panneaux mis à disposition. Cinq panneaux associatifs sont spécialement dédiés aux associations. Ils sont en accès libres et aisément reconnaissables. Quatre panneaux d'affichage libres récemment posés viennent compléter ce dispositif.

Isabelle Guiraud
Maire

SORTIE COMMUNE

Parents et ados ensemble



L'an dernier, la sortie à Cassis avait rencontré un succès immédiat. C'est donc tout naturellement que le Centre jeunesse propose une nouvelle sortie destinée à vivre une journée de détente en famille, entre parents et adolescents. Cette fois, ce sera pour partir à Narbonne où se tient le festival «Natur'ailes». Au programme : démonstration de cerfs-volants acrobatiques, ateliers de constructions et bien sûr baignade !

10 € par famille / limité à 45 personnes / inscription auprès du Centre jeunesse

SÉNIORS Voyage dans l'Aveyron

Les séniors sont invités à prendre la route gourmande de l'Aveyron pour une journée riche en découverte. Visite des caves de Roquefort ou d'un atelier de fabrication de gâteaux à la broche sans oublier une pause déjeuner composée de produits locaux.

Trois dates programmées :
6, 8 et 10 juin / Voyage réservé aux plus de 67 ans



29.06.2016

Le don de sang sauve des vies !



Dès l'âge de 18 ans, vous pouvez donner votre sang. Cela vous prendra maximum 45

minutes et vous pourrez être fier d'avoir participé à sauver des vies. C'est à la salle des Granges, de 14h à 19h30.

Moustique : on continue le combat !

Si chacun agit et fait un petit effort, le moustique tigre reculera. C'est primordial pour lutter contre ce fléau.

Vous trouverez en dernières pages de ce magazine une liste de conseils pratiques et simples à mettre en oeuvre.



Alain Gilles

« L'homme et le champion » est le titre d'une exposition consacrée à Alain Gilles. Sous forme de 21 panneaux, elle retrace la carrière et le parcours de ce champion de basket hors-norme. Ancien adjoint aux sports, Alain Gilles est décédé le 18 novembre 2014.

À découvrir pendant le tournoi de basket Alain Gilles les 11 et 12 juin.
Gymnase Jean-Baptiste Mirallès

Bénévoles scolaires

Comptez sur leur soutien !

Au sein du Centre jeunesse, des bénévoles soutiennent les jeunes lycéens de Saint Jean de Védas. Français, mathématiques, anglais... les difficultés sont abordées de manière personnalisée et individuelle.

Ils s'appellent Pierre, Nicole et Bernadette. Ils ont en commun de vouloir s'investir dans la vie de leur village. D'être utile et de se sentir utile. De ne pas céder, alors qu'ils sont à la retraite, au repli sur soi.

Alors chaque semaine, ils aident de jeunes lycéens en français, en mathématiques, en physique ou en anglais.

Pierre, l'ancien ingénieur géophysicien qui a travaillé dans le monde entier, est heureux de ce contact avec les jeunes. «Je leur apporte une pédagogie différente de celle de l'institution, très individualisée et très utilitariste», explique-t-il. Dans l'heure qu'il passe avec chaque jeune, il aime ramener les problèmes abstraits à des choses de la vie quotidienne.

Dans le discours, on le sent passionné par ce qu'il fait. Bernadette est comme cela aussi, elle qui est intervenue pendant des années auprès d'enfants malades ou accidentés qui ne pouvaient plus se rendre dans un établissement scolaire.

Toujours passionnée par l'enseignement et la transmission, l'ancienne professeur de lettres défend aussi une certaine idée de la qualité du français.

Intervenant depuis quelques mois, Nicole constate les changements avec sa génération. Et pas seulement par rapport à l'orthographe : «Le lien

qu'ont les jeunes avec l'outil technologique -notamment la calculatrice- est sans commune mesure avec ma génération !» Car cette ancienne inspectrice des Domaines trouve aussi dans cette action un biais intéressant pour garder le contact avec les jeunes générations.

Reste une question : pourquoi faire du bénévolat alors qu'ils pourraient se faire payer en cours particulier ?

La réponse est rassurante : l'envie d'être utile prime sur le côté pécuniaire.

Alors si vous aussi vous souhaitez donner un peu de votre temps pour soutenir scolairement de jeunes lycéens, n'hésitez pas ! Le Centre jeunesse sera heureux de vous accueillir.

Le soutien au Centre jeunesse

Le Centre jeunesse accueille une trentaine de jeunes collégiens par semaine pour de l'aide aux devoirs. Les lycéens sont moins nombreux car il manque des bénévoles !

Les révisions du brevet pour les classes de 3^{ème} se dérouleront du 30 mai au 17 juin 2016.

Les nouvelles inscriptions pour l'année 2016-2017 débuteront début septembre. Afin d'optimiser au mieux ce service, aucune inscription ne sera prise en cours d'année.

L'heure de soutien est facturée 3.5€. Un coût modique comparé au tarif du privé.



Les associations participent à l'animation du territoire, à la dynamique du bien-être social et de la santé publique. La Ville soutient leurs initiatives dans les domaines sportifs, artistiques, culturels, sociaux et solidaires.

SUBVENTIONS 2016

l'aide aux associations

VOLET SPORTIF

Arc LAtt' Védas	550,00 €
AS Collège	4 000,00 €
Association de Self Défense – AJL	450,00 €
Ecole de Karaté	900,00 €
Gym Club Védasien	6 750,00 €
Judo Club Védasien	900,00 €
Le Pignon Libre	900,00 €
Racing Club Védasien (RCV)	10 000,00 €
Rugby Olympique Védasien (ROV)	6 300,00 €
Saint Jean de Védas Basket Association	7 110,00 €
Spirale Védasienne – GRS	1 800,00 €
Tennis Club	1 100,00 €
Vélo Club Védasien	4 050,00 €
Védas Endurance	900,00 €
TOTAL	45 710,00 €

VOLET CULTUREL

Association ASCAE	540,00 €
Arts Papillon	900,00 €
ASCL/Foyer Rural	10 450,00 €
Club Taurin l'Encierro	2 700,00 €
Gospel Giving Singers	450,00 €
Kerozène et Gazoline	550,00 €
Obliques	300,00 €
Ouvre-boîtes	1 350,00 €
TOTAL	17 240,00 €

VOLET ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET SOLIDAIRE

Comité de jumelage Saint Jean/Librilla	5 400,00 €
D'ici d'Alai	120,00 €
La Gaule Védasienne	520,00 €
Syndicat des Chasseurs	900,00 €
Club des Aînés	1 700,00 €
Espoir pour un Enfant	300,00 €
FNACA	120,00 €
TOTAL	9 060,00 €

LA FÊTE LOCALE

SERA ORGANISÉE PAR LA VILLE

Chaque année, la Ville donne une subvention au Comité des fêtes pour l'organisation de la fête locale. Cette année, l'aide -d'un montant de 15 000€- était diminuée de 10 000€ par rapport aux précédentes subventions. Cette baisse avait été annoncée au moment du vote du budget 2016 (*lire le dossier du Védazine 28*).

Devant cette baisse de moyens alloués par la Ville, le Comité des fêtes a signifié son refus d'organiser la fête locale dans ces conditions.

La Ville ne souhaite pas voir disparaître ce moment de rencontre populaire. Elle a donc décidé de prendre à sa charge son organisation, pour un montant égal à la subvention.

La fête locale se déroulera les 14, 15 et 16 juillet prochains. Le programme complet vous sera présenté dans le Védazine de juillet/août.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET SUBVENTION DE PROJET

La Ville délivre deux types d'aide. Les subventions de fonctionnement visent à assurer la pérennité d'une activité sur le territoire. Ce sont elles qui sont présentées dans le tableau ci-contre.

Montant : 72 000 €.

Elle fournit aussi une aide financière pour des projets spécifiques. A ce jour, 14 450 € net ont été attribués.

Montant : 20 000 €.

DO CONTACT

Rencontres de Tae Kwon Do



Samedi 19 mars a eu lieu la rencontre amicale du Club de Tae Kwon Do de Saint Jean de Védas. 49 enfants de 3 à 10 ans (avec les clubs de Castries, et Saint Mathieu) ont reçu une coupe. Cet art martial coréen aide les enfants à s'épanouir harmonieusement, dans le respect de l'autre.

Renseignements :
jeremyprof@gmail.com

EN ATTENDANT L'ÉTÉ

Stages

Mudra danse

Une fois par mois le samedi, venez découvrir le yoga, danse du monde (fusion info-flamenco...) avec Meena, le massage ayurvédique avec Christelle et les techniques de relaxation pour parvenir au lâcher-prise.

mudradance@gmail.com

Centre rock

Du 20 au 30 juin, participez aux stages de danses de couples - rock, salsa, west coast swing, lindy hop, bachata, ...

Tous niveaux acceptés. Renseignements et plannings par mail ou page facebook du Centre Rock Compagnie.

crco345665@sfr.fr

Kerozen et Gazoline

En juillet et en août, l'école organise des stages de cirque pour les 3-5 ans, les 6-10 ans et les 11-15 ans.

Plus d'infos au **04 67 13 28 91** ou sur

www.kerozenetgazoline.com

Sophrologie

Les dimanches 15 mai et 5 juin, l'association propose un atelier de sophrologie « Lâcher prise et vivre l'instant présent ».

nicole.canivenq@worldonline.fr

Yoga du son

Du 5 au 10 juillet, venez partager cinq jours intenses de reconnection intérieure placés sous le signe d'une approche thérapeutique.

mitille@gmail.com



FOOT

Allez les filles !

Le club de Saint Jean de Védas organise une journée portes ouvertes pour la semaine du Football féminin.

Toutes les filles âgées de 8 à 16 ans, licenciées ou non peuvent se rendre directement au complexe Etienne Vidal le **mercredi 11 mai de 14h à 15h**.

Cette opération se fait dans le cadre du développement de la pratique féminine menée depuis plusieurs années par la Fédération Française de Football.

Notez également qu'à partir du 3 mai, le club organise des détections toutes catégories (joueurs et gardiens) afin de préparer la saison prochaine.

Le prochain tournoi national aura lieu les samedi 14 et dimanche 15 mai 2016 et le tournoi des Védasiens le dimanche 5 juin.

Stade Etienne Vidal

Mai

12-13-14.05.2016

Braderie Lekoli

Les bénéfiques serviront à poursuivre la construction d'une école primaire au Mali. Les bénévoles sont les bienvenus.

salle des Granges
de 9h15 à 18h30

lekolimaliu@hotmail.fr

13-16.05.2016

Phénix d'argent

Stage de Qi Gong Dao yin Yangsheng Gong.

C'est au Centre Espace Tao - 200, allée Jean-François Lesueur - ZAC du Mas d'Astre à Montpellier.

lephenixdargent@gmail.com

Juin

05.06.2016

Comité de jumelage

Un grand repas champêtre vous attend à l'espace

Mosson avec au menu une paëlla valencienne !
marie.gomez3@gmail.com

18.06.2016

D'Aici d'Alai

Dans le cadre de Total Festum, ne manquez pas le Baléti avec le groupe « castanha e vinovel ».

daicidalai@gmail.com

19.06.2016

Wildcats flag football

Venez assister à la coupe méditerranéenne de Flag 2016. C'est au complexe E.Vidal et c'est gratuit !

ferre_marc@yahoo.fr

Retrouvez d'autres manifestations dans les bons plans page 28 !

ASCL

Les danseuses assurent !



Le concours de la confédération nationale a réussi aux filles de V'danse, la section danse de l'ASCL. En national et en régional, les filles ont multiplié les excellents classements, récompensant ainsi le travail effectué depuis le début de la saison. Tous les regards se tournent maintenant vers la **finale nationale du 5 au 8 mai**. Nous souhaitons à l'ensemble des compétitrices un succès au plus haut niveau de compétition.

TORO

Le Club taurin fête ses 45 ans



1971. La commune de Saint Jean de Védas compte à peine 2000 habitants et le maire s'appelle Etienne Patoux. Un an auparavant, le comité des fêtes s'est constitué en association et a organisé un encierro dans les rues du village.

L'ambiance est là, l'esprit aussi.

Une poignée d'aficionados donnent alors naissance au club taurin. En souvenir de cet encierro «fondateur» de 1970, ils le baptisent «L'encierro». En mars, le club est enregistré en préfecture, l'enthousiasme est général, les bénévoles nombreux, les idées légions. Mais avant tout, il faut un lieu pour se retrouver. Ce sera dans un premier temps en bas de la Grand'rue sur « le champs des écoles ». Quelques charrettes en guise de gradins et le club a sa première arène !

Les années qui passent vont asseoir la légitimité du club taurin au sein de la commune, rythmant la saison estivale de ses nombreux rendez-vous. Cette année, le club fête ses 45 ans d'existence. Des années de manifestations autour des toros mais aussi et surtout de l'amitié et de la convivialité pour cette équipe de passionnés et de bons vivants.

Ferrade en pays pour les 45 ans

dimanche 22 mai
manade Pujol à Castries.

10h30 Ferrade
11h30 Apéritif animé
14h Repas
15h30 Vachettes en piste

Participation : 20€ (10€ moins de 13 ans, gratuit moins de 5 ans).

Réservation obligatoire avant le 14 mai en contactant le club par mail à club-taurin-lencierro@hotmail.fr, par téléphone au 06 61 11 74 64 ou sur Facebook.

Féria d'été

du vendredi 24 juin au dimanche 26 juin aux arènes à Saint Jean de Védas. Encierro, toros-mousse, toros-piscine, concours de pétanque, ferrade, déjeuner campagnard et soirées animées rythmeront ce week-end de lancement de saison.

Jeux

Ouvre Boîtes

Venez vous amuser les mercredis et samedis de 14h à 18h, à la ludothèque, (hébergée par la médiathèque J.Verne). Vous pourrez également y emprunter des jeux.

Contact : Jean-Michel Cheval à louvreboites34@gmail.com

Chasseurs

Comptage

Les chasseurs réalisent un comptage de printemps et d'été sur différentes espèces afin de mieux connaître l'état des populations présentes sur le territoire communal. Ils rappellent qu'il est important de respecter quelques règles de bons sens pendant la saison de reproduction des espèces nichant au sol : tenir les chiens en laisse ou à portée de voix, rester sur les sentiers tracés.

Syndicat des chasseurs et propriétaires de Saint Jean de Védas :

chasseurs34430@gmail.com

Espoir pour un enfant

Distribution

Une fois n'est pas coutume, l'association cherche des marcheurs et marcheuses pour... distribuer les petits tracts qui annoncent les braderies. A noter qu'un seul quartier est concerné.

Contact : 07 89 88 57 52

Gospel

Concert de fin d'année

La chorale de Saint Jean de Védas, Gospel Giving Singers, sous la direction du professionnel Marc Gilet, vous invite à partager sa bonne humeur en musique avec du pur Gospel bien sûr (Amazing grace, Happy Day...), mais aussi des chansons revisitées de grands Artistes (Ray Charles, Bill Withers, Léonard Cohen, Ben E. King ...) pour un plaisir varié aux couleurs Gospel.

Vendredi 27 mai - 20h30 / église de Saint Jean de Védas / 10€, gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation au 06 83 39 65 18



PUB

PUB



Associations et structures de la ville sont accueillies pour la cinquième année au Domaine du Terral. L'occasion de fêter la fin d'une année riche en création et apprentissage artistiques

JUIN AU TERRAL

belle fin d'année !



Depuis 2012, la Ville offre aux associations un écrin idéal pour leurs événements de la fin de l'année.

Avec Juin au Terral, les portes du Domaine et du théâtre du Chai du Terral sont ouvertes aux associations pour leur spectacle de fin d'année.

Bien plus qu'une simple mise à disposition, elles vont bénéficier de l'appui technique et logistique des professionnels du spectacle qui font tourner le lieu : régisseur général, technicien son, technicien lumière... De quoi forger pour tous les participants des souvenirs inoubliables !

Rerouvrez tout le détail du programme dans une plaquette disponible dans les lieux municipaux ou sur www.saintjeandedevas.fr

11 RENDEZ-VOUS

5 juin : Kerozen & Gazoline
Fête annuelle du cirque. Spectacles et ateliers de découverte des arts du cirque.
Gratuit

10 & 11 juin : ASCL - foyer rural
Les danseurs présentent Peter Pan, les compagnies de théâtre tournent autour du chat... 6€ / *gratuit - de 6 ans*

16 juin : Centre rock compagnie
De nombreux tableaux de danse par des artistes de tous les âges.
Payant

18 juin : Mudra danse
Une journée d'immersion dans l'Asie par des ateliers et des spectacles (danse, musique, yoga...). *À partir de 5€*

19 juin : 2+2=5
Avec la participation de l'école de musique
(lire page 26)

22 juin : Védas Gospel Kids
La chorale enfant de gospel vous promet fraîcheur et enthousiasme !
10€ / gratuit - de 12 ans

25 juin : Comité de jumelage
Une soirée qui mettra à l'honneur la danse et la guitare espagnoles.
8€ / gratuit - de 10 ans

26 juin : Harmony
Doubles je, ce sont trois comédies à l'humour grinçant et décalé mises en scène par Yves Jolis. *10€ / 7€ réduit*

28 juin : C²
Toutes les énergies de la danse hip-hop par la compagnie C² et ses élèves.
5€

30 juin : Moov'Art
Danse, ciné-concert, théâtre, musique, conte, performance...
Gratuit



ÉCOLE DE MUSIQUE

Concerts insolites

Et si vous assistiez à un concert tranquillement installé sur une bouée, délicatement posée sur l'eau de la piscine Amphitrite ?

C'est possible pour la Fête de la musique pendant laquelle quatre ensembles musicaux dont le chœur de femmes livreront un concert inédit.

Jouer dans des lieux insolites est une démarche lancée par l'École de musique de Saint Jean de Védas.

Quelques semaines auparavant, l'école organise aussi un concert dans un salon de coiffure.

Histoire de démontrer que la musique peut se faire et s'écouter en tous lieux !

SALON DE COIFFURE PAUSE CARRÉ / 28 mai à 19h / PISCINE AMPHITRITE / 21 juin à partir de 18h



ARTS PLASTIQUES

À voir !

Du dessin, du pastel, de la peinture ou encore du collage mêlés à une grande créativité : c'est l'exposition de fin d'année des élèves de l'école municipale d'arts plastiques. Dans tout le Terral, enfants, ados et adultes donnent à voir leurs (beaux) travaux. Avec cette année, des sculptures végétales faites par les enfants dans la cour du Terral.

SALLES DU TERRAL / DU 10 AU 23 JUIN / Vernissage le 10 juin à 18h30 au Chai

FESTIVAL FAMILIAL

Journée musicale au soleil

UN DIMANCHE SUR LA PELOUSE DU PARC DU TERRAL, à écouter les groupes de musique les plus prometteurs de la région, pendant que les enfants s'initient à la slackline....

Le Festival **Ô son du Terral** est prometteur pour livrer une journée familiale et festive parfaite.

Toute l'après-midi, six groupes de musique comme VOx, Volin, Que Tango ou encore les Cannibal Dandies* se succéderont sur la scène.

Et les amateurs du groupe de musiques actuelles de l'école municipale de

musique auront le privilège de jouer devant des centaines de spectateurs. Bien entendu, il sera possible de se restaurer sur place. Rajouter une buvette, un coin loisirs spécialement dédié aux enfants, un atelier de slackline et il ne manque plus qu'une petite sieste sur la prairie pour que tout soit parfait !

19 JUIN / de 12h à 22h / PARC DU TERRAL / GRATUIT / UN ÉVÈNEMENT 2+2=5

**programme non définitif au moment du bouclage de ce magazine*



CHAI DU TERRAL

Présentation de saison

Après une fin de saison riche en spectacles complets et une courte pause, il est temps de se plonger dans la saison 2016/2017 !

Au cours de cette belle soirée, vous constaterez que le Chai du Terral continue avec la ligne artistique des arts mixtes et cultures croisées qui a fait son succès.

Bien sûr, on ne vous en dit pas plus !

Cette présentation de saison sera accompagnée par une improvisation de la compagnie Vilcanota du chorégraphe Bruno Pradet, avec les musiciens de Lonely Circus.

CHAI DU TERRAL / MARDI 14 JUIN / Réservation fortement conseillée / GRATUIT



©Etienne Perru

MONTPELLIER DANSE La grande leçon de danse

Et si vous dansiez sous la direction de Nabil Hemaizia, le fondateur de la *Compagnie 2 Temps 3 Mouvements* ? L'espace d'une heure, venez prendre un cours de danse en plein air avec un des chorégraphes du Festival ! Que vous ayez 9 ou 90 ans, il vous faudra seulement une paire de chaussures confortables et une envie d'entrer dans le mouvement de la

danse. Vous n'avez besoin de rien d'autres. Cet évènement est proposé dans le cadre du Festival Montpellier Danse, le plus important festival de danse d'Europe.

PLACE DE L'ÉGLISE / **SAMEDI 2 JUILLET À 10H / GRATUIT**

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Contes humoristiques



©Gilles Roussey

ANTON TCHEKHOV a une place de choix dans l'âge d'or de la littérature russe au XIX^{ème} siècle. Connus et reconnus pour ses pièces de théâtre, il est aussi l'auteur d'un nombre incroyable de nouvelles (plus de 600 !) dont beaucoup sont empreintes d'humour. C'est ce Tchekhov de la dérision et de l'humour que le conteur Fabien Bages a choisi de mettre en voix. Avec «*Les sourires d'Anton*», il propose un spectacle de lecture théâtralisée avec quatre nouvelles grinçantes et piquantes du grand écrivain russe.

Conteur professionnel, Fabien Bages est déjà intervenu à la médiathèque Jules Verne. Il est

l'auteur d'un recueil de contes intitulé «*Gard, contes et légendes*».

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / VENDREDI 1^{ER} JUILLET / 20h30

Mai

07.05.2016

Clinton Fearon

Avec ses 45 ans de carrière, le Jamaïcain n'a plus rien à prouver. Il sera seul sur scène : une occasion unique de profiter de cet artiste. Avec Mektoub en première partie.

www.victoire2.com

10.05.2016

Présentation Montpellier Danse

Découvrez en images le programme du 36^{ème} Festival Montpellier Danse qui se déroulera du 23 juin au 9 juillet.

Médiathèque Jules Verne à 18h30

21.05.2016

Pause musicale à cordes

L'ensemble à cordes de l'école municipale de musique donne un concert à la médiathèque

Médiathèque Jules Verne à 11h

21.05.2016

Hardcore cares

Le milieu hardcore est connu pour son investissement dans la cause animale. La soirée permettra de recueillir des dons pour aider les associations de protection des animaux.

www.toutafond.com

29.05.2016

Comédie du livre au Terral

L'évènement porté par la Métropole de Montpellier fait une escale au Domaine du Terral. Rencontre avec l'auteur globe-trotter Anne-France Dautheville dans le Parc du Terral à 11h. C'est gratuit.

www.comediedulivre.fr

Juin

18.06.2016

Pause musicale actuelle

Les deux groupes de musiques actuelles de l'école de musique donnent un concert à la médiathèque

Médiathèque Jules Verne à 17h

26.06.2016

Concert de fin d'année

Les élèves et professeurs de l'école municipale de musique font leur concert de fin d'année.

Cour du Terral à 16h30 / Gratuit

+ *Tout un week-end* +

FESTIVITÉS

Dégustons la Saint-Jean !

La fête de la Saint Jean change de formule. En partenariat avec l'association Violons Dingues, cette fête traditionnelle se dote maintenant d'une fête du vin et des produits de bouche.

LES ESTIVALES
de la **SAINT JEAN**
VENDREDI 24 JUIN À PARTIR DE 19H
*** Espace du Puits de Gaud ***

5€ LES TROIS VERRES
NOUVELLE FORMULE
ou récupérer les vins avec In Vino Védas

**DES VIGNERONS
DES PRODUCTEURS
RÉGIONAUX**

**DE LA MUSIQUE
LE FEU DE LA SAINT JEAN !**

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

C'EST UNE NOUVELLE FORMULE INÉDITE qui est proposée à tous les Védasiens pour cette fête de la Saint Jean 2016. En plus du traditionnel feu, l'association Violons Dingues organise une fête du vin. Baptisé In Vino Védas, l'événement réunit des vignerons de Saint Jean de Védas ou très proches comme le domaine du Claud, du Rieucoulon, du Mujolan ou le Château de l'Engarran. Et d'autres d'un peu plus loin avec le Clos d'Isidore de Murviel, le Château de Fourques à Juvignac, etc. Le principe est simple et connu : vous achetez un verre qui vous donne droit à déguster trois domaines. Et puisqu'il est plus agréable de déguster du vin en mangeant, des stands de produits de bouche seront à votre disposition. Sous les premières chaleurs de l'été, ce moment sera à n'en pas douter un bonheur à déguster entre amis !

DÈS 19H : 5€ qui donnent droit à une dégustation de 3 domaines différents dans les 10 stands de vignerons représentés / 8 stands de métiers de bouche (huître, charcuterie, miel, pain de campagne) / 10 stands d'artisanat / **22H** : le traditionnel feu de la Saint Jean sous fond de musique swing, latino et salsa avec le groupe Indigok

Bons plans

SJE Écolo

L'association Saint Jean Environnement organise un vagabondage écologique et une découverte de la garrigue le matin, un rallye pédestre pour le patrimoine bâti l'après-midi.

Dimanche 22 mai / Chai du Terral / 9h pour le vagabondage / 14h pour la balade dans le village

Obliques Patrimoine

Une sortie à Vaison-la-Romaine le 22 mai en co-voiturage et un séjour en autocar du 10 au 12 juin entre Mirepoix et Limoux. Ces visites guidées sont payantes et réservées aux adhérents de l'association.

association.obliques@gmail.com

PLV Séjour costaud pour les cyclos



Et voici le programme des prochains séjours sportifs organisés par le Pignon

libre védasien :

14 au 16 mai : séjour à La Londe les Maures (83) pour une découverte du Var, des Maures et de l'Estérel

28 et 29 mai : séjour au Mont ventoux

19 juin : participation au Brevet des randonneurs de l'Oisans

pignonlibrevedasien.fr

CTV Sortie planplan pour débutants

Initiez-vous aux joies de la petite reine ! Le Cyclo tourisme védasien vous a concocté des parcours « plats » d'environ 30km. De quoi vous dégourdir les jambes à l'approche de la belle saison.

Mercredi ou samedi matin / programme sur : cyclotourisme-vedasien.fr

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro de Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. Merci de remettre le double sens dans la rue des Roudères !

Guillaume D.



R. Un sens unique a été mis en place sur le bout de la rue des Roudères depuis le début des

travaux à Roque Fraïsse. Pour des raisons de sécurité, ce sens interdit sera définitif.

Le calcul est simple. Les normes imposent 2,5 mètres minimum pour un trottoir avec passage vélo. Une chaussée à double voie, c'est 5,5 mètres au minimum.

Avec 8 mètres de largeur de mur à mur, il n'existait que deux options pour un double sens. La première : arracher tous les platanes. La seconde : faire du tout voiture, sans

aucun espace piéton.

Le bon sens nous impose donc la décision suivante : nous supprimerons les poteaux en enfouissant les réseaux, nous referons la chaussée avec une voie de 3,5 mètres de large pour les véhicules jusqu'à l'intersection de la rue des Mimosas. Et nous créerons trottoirs et piste cyclable de part et d'autres. Au-delà, la rue restera en double sens.

En attendant ce chantier vers 2018/2019, nous allons sécuriser le passage piéton aux abords du carrefour.

Henri Fontvieille, Maire adjoint à la voirie et aux travaux

Q. La ligne 5 de tramway est complètement à l'arrêt. Il s'agit pourtant d'un équipement important pour Saint Jean de Védas. Que comptez-vous faire ?

Par mail, le 15 mars



R. La ligne 5 de tramway doit permettre de relier Laverune à Prades-le-lez, tout en desservant le Stade de rugby. Sa réalisation a été bloquée en 2014 car son financement n'est pas assuré à ce jour. Là-dessus, ma position est claire : tout ce qui peut permettre d'améliorer la situation

dans les transports sur le nord de notre commune (et sur celle de Laverune !) est bon à prendre ! C'est pour cette raison que je suis favorable à la mise en place d'un système rapide de bus à haut niveau de service car c'est une solution concrète et efficace. Et je soutiens bien entendu la création de la ligne 5 de tramway. Mais construire une ligne de tramway, c'est long et c'est cher. Il est donc important d'avoir un plan de financement qui prenne en compte autant l'investissement initial que les coûts de fonctionnement futurs ! Ce n'est malheureusement pas encore le cas.

Isabelle Guiraud, Maire



Védazine, journal municipal de la ville de Saint Jean de Védas / Mai-Juin 2016

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction** : Vincent Dusseau / **Crédits photos** : sauf mention contraire, service communication / **Edition** : Eurocompo / **Commercialisation** : Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Mise en page** : Noir & Blanc / **Maquette** : le Magazine / Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

Deux oppositions dénoncent fréquemment « l'urbanisation excessive » de Roque-Fraïsse. Mais, au fait, quelle est la vraie genèse de ce dossier ?

Les faits sont là. Le projet de ZAC, son périmètre, sa quantité de surface à construire, le tout scellé dans un contrat de concession : tout a été décidé par les municipalités antérieures qu'ils dirigeaient !

Nous tenons à votre disposition les délibérations du conseil municipal de 2007 et de 2008 qui en attestent formellement.

Isabelle Guiraud s'est toujours opposée par ses votes aux délibérations proposées.

Mais, à son élection en tant que Maire en 2009, le projet était irréversible, à moins de faire payer à la commune d'immenses pénalités financières à la Serme. Elle a réduit le projet en faisant passer la SHON de 185.000m² à 170.000m² et le taux de logements sociaux de 30% à 25%.

Le procès en excès de densité doit donc être fait à ceux qui ont décidé la ZAC, car ils n'ont pas vu ce que cela allait impliquer en traduction urbaine. Il était évident que Roque Fraïsse ne pouvait pas être « la petite maison dans la prairie », loin de là !

Aujourd'hui, ironie de l'histoire, ces deux oppositions en plein désarroi critiquent notre équipe des conséquences de décisions qu'ils ont eux-mêmes prises.

Ce faisant, ils stigmatisent de manière irresponsable un quartier et ses habitants qu'au contraire nous devons accueillir et intégrer à notre village et à notre communauté védasienne.

Vous avez dit pompiers pyromanes ?

OPPOSITION

Ligne 5 du tramway: la maire est la seule de tous les élus concernés à être muette. C'est sa vice-présidence à la Métropole qui la rend si soumise aux positions de son président et si étrangère aux intérêts vedasiens

Jacques Atlan

Texte non parvenu

Philippe Carabasse

Nous payons la densification démesurée de Roque-Fraïsse rue des Roudères par un sens unique qui aurait pu être évité. Absurde cet immeuble minable au ras de la chaussée avec le parking souterrain qui débouche sur cette rue

Alain Delon

Urbanisme : ne pas confondre règlement et prescriptions. Elles seront inopérantes devant la poussée d'immeubles en milieu résidentiel. Ne seraient elles pas un instrument pour éclipser le manque de clairvoyance ?

Catherine Escrig

Les védasiens sont-ils obligés de financer la voirie – rue des Jasses à hauteur de 350.000€ alors que dans le 1^{er} débat le réaménagement était financé par le groupe Cap-Santé? Plus d'info sur francoisrio.blogspot.fr

Véronique Fabry

Texte non parvenu

Marie-Line Salomon

Mon soutien au gel des impôts locaux 2016 mais avec un taux foncier de St Jean classé 16ème plus fort taux du Grand Montpellier (sur 47) source La Gazette, cela limite la performance de gestion de l'équipe en place.

Philippe Vernay

Extrait du règlement intérieur

L'espace d'expression des élus appartenant à l'opposition est composé de 1 500 signes (espaces compris). Cet espace sera réparti à parts égales entre eux. Si la contribution excède le nombre de signes (espaces compris) fixé par le présent article, la contribution sera tronquée à l'endroit où le nombre de signes sera atteint.



CHECK-LIST



**Pour « être sec avec les moustiques »
videz, curez, couvrez, rangez, jetez...**

Dans mon jardin, je veille à :

VIDER !

(1 fois par semaine, tous les réceptacles
qui ne peuvent être rangés)

- Coupelles sous les pots de fleurs et de plantes vertes.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, de type « Riviera ».
- Gamelles plastiques ou inox pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bouturages.
- Plis de bâches (couvrant les mobiliers de jardin les piscines).
- Eléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardin, cigales...).
- Pluviomètres plastiques.

RANGER !

(à l'abri de la pluie et/ou des irrigations)

- Brouettes.
- Seaux de jardinage, de chantier ou de vendanges.
- Pneumatiques.
- Jouets pour enfants laissés en extérieur.
- Cendriers laissés sur une table.
- Poubelles.
- Arrosoirs.
- Casseroles, caisses, pots divers.



www.moustiquetigre.org



PUB

PUB